

Technicien·ne aux expositions et en entretien des bâtiments

Le Musée acadien du Québec est une véritable place publique où convergent une variété d'activités culturelles et éducatives. Par sa collection, son site rassembleur et son approche humaine, le MAQ a pour mission de permettre à toutes les générations de célébrer le patrimoine matériel et immatériel des Acadiens du Québec, de la colonisation à aujourd'hui.

DESCRIPTION DU POSTE ET FONCTIONS PRINCIPALES

Sous l'autorité de la direction générale, le ou la technicien·ne aux expositions et en entretien des bâtiments exerce les fonctions suivantes :

- Entretien des bâtiments
 - Réalise l'entretien général intérieur et extérieur des bâtiments (exclus l'entretien ménager);
 - Effectue l'achat des pièces ou équipements d'entretiens;
 - S'occupe des relations avec les fournisseurs de service (électricien, plombier, compagnie de climatisation chauffage, etc.);
 - Accomplit plusieurs tâches liées aux ouvertures et fermetures saisonnières des bâtiments;
 - Informe la direction de toute situation de détérioration, de bris ou d'usure sur les bâtiments et ses différentes composantes;
 - Soutient la direction dans l'application et les mises à jour continues du guide de prévention des bâtiments;
 - Toutes autres tâches connexes.

- Expositions
 - Participation au montage et démontage des expositions ;
 - Manutention, transport et entreposage d'objets et d'équipements incluant l'emballage et la confection de caisses de transport;
 - Fabrication et installation de mobiliers d'exposition, de supports d'objets, de panneaux;
 - Soutien à l'installation d'éclairages d'exposition ;
 - Soutien à la préparation d'une exposition ;
 - Toutes autres tâches connexes.

EXIGENCES ET COMPÉTENCES REQUISES

- Sens de la gestion du temps et des priorités;
- Détenir un permis de conduire valide, classe 5;
- Habiletés manuelles et connaissances avancées en entretien des bâtiments;
- Capacité à travailler en équipe et bonne autonomie;
- Minutie et souci du détail.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Employé contractuel à horaires variables (l'employé gère son horaire en fonction des priorités d'exécution);
- Banque d'heures prédéterminée à chaque année;
- Le salaire varie selon l'expérience et est déterminé en fonction de la grille salariale en vigueur.
- Début : avril 2024. Une période d'accompagnement sera offerte au préalable par l'employeur.

Le Musée acadien du Québec s'engage à offrir un milieu de travail inclusif et accessible.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidatures seront reçus en continu, jusqu'à ce que le poste soit pourvu. Veuillez l'acheminer à l'attention de madame Myriam Custeau, directrice générale :

- Par courriel à direction@museeacadien.com;
- Par courrier ou en personne à l'adresse suivante :
95, avenue Port-Royal, Bonaventure (Québec) G0C1E0.

Seul.e.s les candidat.e.s sélectionné.e.s seront contacté.e.s.